

## Conséquences de la Paralyse Cérébrale sur le suivi génito-urinaire

Retour sur l'enquête réalisée, en 2011, par le Réseau

Sensibilisé à la question de l'accès aux soins dans le domaine génito-urinaire, le Réseau Breizh Paralyse Cérébrale vous a adressé, fin 2011, un questionnaire visant à mieux identifier vos besoins spécifiques et le suivi dont vous bénéficiez en la matière.

Vous trouverez ci-dessous les principaux résultats de cette enquête.

### 191 personnes atteintes de paralysie cérébrale ont participé à cette enquête

#### **Sexe et âge :**

97 hommes et 94 femmes

D'un âge moyen de 38,3 (37,6 pour les hommes et 39 pour les femmes)

#### **Lieu de résidence :**

63 personnes vivent à leur domicile dont 19 en couple et 35 au domicile de leurs parents

90 personnes vivent en institution dont 1 en maison de retraite

#### **Mode de déplacement :**

39 personnes marchent avec ou sans aides techniques

111 personnes utilisent un fauteuil roulant manuel et 77 un fauteuil roulant électrique

### Présence de troubles urinaires rapportée par 51% des personnes ayant répondu

**Des troubles urinaires sont évoqués par 97 personnes** dont 49 hommes et 48 femmes

Les troubles urinaires sont **plus fréquents chez les personnes présentant un handicap moteur important.**

**106 personnes présentent une incontinence (soit 55%),** elle est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes.

Dans 44%, l'incontinence survient secondairement. Elle est quotidienne dans la moitié des cas. 80 personnes portent des protections dont 52 en permanence.

#### **Les autres symptômes sont :**

-Des envies fréquentes pour 36 personnes et des envies urgentes pour 97 personnes.

-Des difficultés à vider sa vessie dans 35 cas

-Des infections urinaires pour 29 personnes dont 9 hommes et 20 femmes, le plus souvent fébrile.

### 69% des personnes ont consulté un médecin pour des problèmes urinaires

Sur les 73 personnes ayant consulté un médecin, seules **29 personnes ont bénéficié d'un traitement, avec un bénéfice pour 18 personnes.**

Ces résultats soulignent le **faible taux de prise en charge thérapeutique.**

### 66% de la population féminine bénéficie d'un suivi gynécologique

Seules 43% des femmes, ayant participé à l'enquête, ont un suivi annuel, ce qui est tout à fait insuffisant.

Les principales difficultés rencontrées lors des consultations sont le positionnement sur la table d'examen, le déshabillage, les problèmes de communication et aussi l'accessibilité.

Au total que ce soit les troubles urinaires ou le suivi gynécologique **la prise en charge apparaît insuffisante.**

A partir de ces éléments le Réseau Breizh Paralyse Cérébrale a mis en place des groupes de travail portant sur l'accessibilité, l'information et la prévention.